

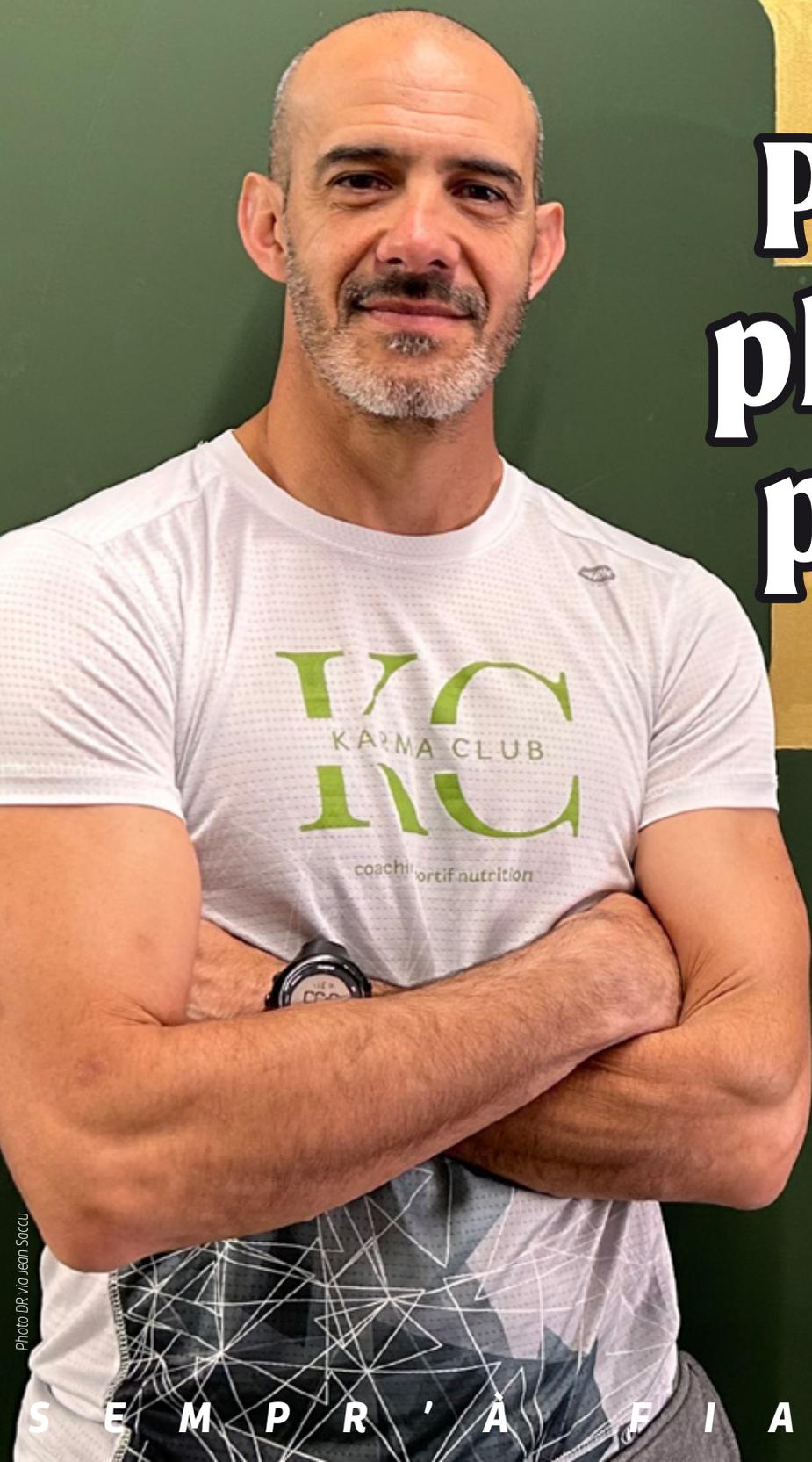
HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES ET D'ANNONCES LÉGALES

ICN #7080
vendredi 2 mai 2025



INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

**SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
HEBDOMADAIRE CORSE
D'INFORMATIONS**



Jean Saccu

**Plus vite,
plus haut,
plus fort,
plus fou**

P4 À 6

OPINIONS P2
CULTURA P12
AGENDA P14
CARNETS DE BORD P15
ANNONCES LÉGALES P7

1,75€



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

Photo Jean Saccu

Photo DR via Jean Saccu

si passa calcosa... **annant'à a reta**

Il y avait longtemps qu'on n'avait pas eu une de ces petites polémiques comme on les aime, ponctuées de «vergogna!», «iscia!» et autres «j'ai mal à ma Corse». C'était compter sans Jul, à la ville Julien Mari. Le 26 avril, pour son concert au Stade de France, devant 98 000 personnes, le rappeur avait fait déployer des bandere. Certains y ont vu un hommage à ses racines (il est originaire de Cargèse) et ont apprécié le fait que, peu auparavant, il ait partagé sur son compte Instagram une vidéo du jeune chanteur corse Marcu Antone Fantoni, interprétant une chanson de Jean-Paul Poletti. Une façon de donner de la visibilité à la culture et la langue corses. D'autres se sont offusqués, justement au nom d'une culture et d'une langue déjà bien mal en point, minorisées et folklorisées : était-il vraiment nécessaire d'associer la Corse et son drapeau à «ça»? Le «ça» englobant entre autres la tenue de Jul. Il est vrai que s'il y a au moins une chose qui fait généralement consensus chez les Corses, c'est la détestation du combo «claquettes de piscine + chaussettes». De Bonifacio à la pointe du Cap corse, c'est le truc qui ne passe

pas. Même chez les plus indulgents. Et ce quand bien même les claquettes honnies auraient, comme ici, un motif camouflage; certains y ont d'ailleurs même vu une circonstance aggravante. Bref, pour ceux-là, Jul aurait été mieux inspiré de nous oublier un peu -et même définitivement- plutôt que de nous mêler à sa mascarade. Inévitablement, on en est venus à débattre, pas toujours sereinement, d'identité. Qui est corse et qui ne l'est pas? Qu'est-ce qui fait qu'on est corse, étant entendu qu'aborrer le port de chaussettes avec des sandales n'est pas une condition suffisante? Avoir des «origines» permet-il de revendiquer d'autorité un label? Peut-on aimer le rap et être corse? Qui a le droit de décréter qui est corse et qui ne l'est pas? Toujours les mêmes questions, qui ne sont pas dénuées d'intérêt, certes, mais semblent dérisoires au regard de notre quotidien. Face aux meurtres, dérives mafieuses, trafics de drogue, à la spéculation et au mal logement, on se prend à rêver que Jul et ses fichues claquettes soient notre principal souci. ■ **Elisabeth MILLELIRI**

<p>Corse-Matin @Corse_Matin · 27 avr. Stade de France : Jul fait son entrée sur scène avec un artiste corse et la bandera devant 98 000 spectateurs</p>	<p>Paul Sollacaro @SollacaroPaul · 27 avr. Je suis plus Johnny Cash que @jul mais le fait qu'il mette en avant la culture corse et qu'il plante la bandera au stade de France devant 98.000 spectateurs ne me déplaît pas du tout...</p>
<p>Nome.Mika @MikaNome2B · 27 avr. L'île n'a pas besoin de JUL pour en faire sa promotion. 3 mots mais prononcés n'est pas une promotion. Il fait surtout SA promotion sur le dos de la corse, et de ses clichés mériméens</p>	<p>nine @lassiettefelee · 27 avr. J'ai retenu que jul a fait chanter un jeune corse (peut-être, selon définition) en langue corse au stade de France. Il a aussi mis en avant ricordu di petru pa. Après la Bandera avec les claquettes chaussettes ça peut se discuter..</p>
<p>Mina Albertini @MinaAlbertini · 27 avr. Qu'est ce qu'on aura fait pour mériter ça 😞</p>	<p>Alain Esco @MariottiEsco · 27 avr. Ça veut dire quoi mettre en avant la Corse ? Si c'est envoyer une chanson et balancer un drapeau sur une scène de concert notre avenir est assuré</p>
<p>Moi, prof et méchante @Turchina2b · 27 avr. Ah les fameuses « origines », alibi de toutes les conneries</p>	<p>marie jeanne papi @mjpapi95 · 17h Donc, aujourd'hui, le pire drame qu'on puisse vivre, c'est que Jul entre sur scène avec une bandera..... Je nous trouve assez chanceux, si jamais notre seul problème est celui là.</p>
<p>Malacella2b @malacella2b · 27 avr. C'est une pure comédie 😊 Il y a la bandera, c'est vrai mais il y a surtout un type avec une cagoule ... Il utilise la représentation cliché de clandestinité pour se la péter en mode racaille ...c'est tout ... 😞 ça ne représente pas ces origines ça ne représente pas la corse</p>	

Récit photo

Images de procession de fidèles et de touristes qui, des heures entières à l'extérieur, mais aussi à l'intérieur de la basilique Saint-Pierre, avancent lentement et silencieusement pour atteindre la dépouille du souverain pontife exposée. Une longue marche pour se signer, pour témoigner de son estime ou simplement pour prendre une dernière photo, macabre, attestant d'une présence et promesse d'une reconnaissance éphémère sur un compte de réseau social.

Images stendhaliennes durant les funérailles. Images noires de monde avec cette foule d'anonymes agglutinée aux abords et sur la place Saint-Pierre ou, avec ces mantilles et ces tenues de deuil portées par des souverains, des chefs d'État et autres représentants placés sur le côté droit du parvis, face à la basilique. Et enfin, images pourpre cardinalice des princes de l'Église catholique ordonnés sur le côté gauche de ce même parvis. Images en trois dimensions d'une guerre des mondes mise à distance durant un même temps, dans un même lieu. Enfin presque! La photo d'un échange de regards entre le dirigeant américain Donald Trump et le dirigeant ukrainien, Volodymyr Zelensky, se faisant face à l'intérieur de la basilique, assis sur de petites chaises tendues de velours rouge et aux pieds dorés, nous rappelle que guerre et paix n'est pas qu'un roman de Tolstoï. Que dire de cette autre image, subliminale, suggérée par cette autre chaise portée par un cardinal vu de dos? Ne nous indique-t-elle pas la présence de l'absent au centre de cette rencontre capturée par l'objectif?

Il y a du génie silencieux dans ces images, car elles peuvent résumer la consistance de notre histoire singulière et collective. Le flux ininterrompu de photos publiées et diffusées depuis l'annonce de la mort et durant les obsèques du pape François, le 26 avril dernier, fut à la hauteur de l'événement pour la communauté catholique. Pourtant elles en ont peut-être en partie, un peu, beaucoup, follement, remplacé d'autres. Celles qui manquent, mais qui ne sont pas oubliées des mémoires individuelles ou communes, et celles qui sont attendues de la part de toutes les confessions, de tous les dirigeants, et de chacun d'entre nous. ■

Dominique PIETRI



INCONTRU

JEAN SACCU

**PLUS VITE, PLUS HAUT,
PLUS FORT, PLUS FOU**

P4À6

CULTURA

DON CHEROTTU, ÉPISODE 2

P12

AGENDA

P14

CARNETS DE BORD

P15

ANNONCES LÉGALES

P7

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

DIRECTION RÉDACTION

Membre du SPHR et de l'Alliance de la Presse d'Information Générale

Directeur de la publication – Rédacteur en chef : **Paul Aurelli** : 06 86 69 70 99 • pa@aurelli.com

Directeur délégué : **Jérôme Fabro-Aurelli** : 06 75 12 93 47 • jfa@aurelli.com

Chef d'édition : **Elisabeth Milleliri** : 06 44 88 69 40 • informateur.corse@orange.fr

1^{er} secrétaire de rédaction : **Eric Patris** : 06 44 88 66 33 • eric.patris-sra@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA

114, rue Claude Papi, imm. Agostini-ZI d'Erbajolu 20600 BASTIA

Secrétariat : **Bernadette Benazzi** : 04 95 32 04 40 - 06 41 06 58 36 • gestion-informateurcorse@orange.fr

ANNONCES LÉGALES

Albert Tapiero : 04 95 32 89 92 • al-informateurcorse@orange.fr

ABONNEMENTS

Abderrahim Benyoucef : 04 95 32 89 97 • icn-abonnement@orange.fr

CORSICAPRESS ÉDITIONS SAS

au capital social de 150 000 €

114, rue Claude Papi, imm. Agostini-ZI d'Erbajolu

20600 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés : PA, JFA.

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009

Imprimé par AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

À MODU NOSTRU

Chi fà?

Ùn c'hè più un palmu di nettu. Un omu di guasgi 50 anni hè statu missu in guardia custodia in fini di settimana passata, inde u quadru di un'inchiesta pà prova di rapimentu aparta da a pricura d'Aiacciu. Hè suspittatu d'avè vulsutu fà cullà inde a so vittura una ghjuvanetta di 14 anni, eppo'dui femini di 7 è 8 anni, tuttu què trà a Rocade è u quartieru di i Canni. L'omu, à u mumentu di fassi arristà, ùn hà micca cuuperatu cù i pulizzeri è hà pruvatu à scappà in vittura. Dui membri di i forzi di l'ordini ani dunqua postu una lagnanza pà missa in periculu di a vita d'altrui. Duranti una parquisizioni in casa di l'incausatu, un urdinatori è un telefuninu sò stati pigliati. Hè cunnisciutu da a ghjustizia pà delitti di dirittu cumunu, cunducia soca briacu è podassi ancu drugatu. À u mumentu di scriva st'editoriali, u risultatu di l'analisi par accertà st'infurmazioni ùn era ancu statu cumunicatu. C'hè da chì avè a paura quantunqua - ancu ind'è noi dipoi calchi tempu - di lacà fora i nostri figlioli. Pudariani cascà nant'à scemi cusi è qual'hè chì sà ciò chì pudaria accada dopu. Senza nigà ch'elli ci sò parsoni «nustrali» chì poni essa pericolosi, ci voli à incalcà dinò nant'à u fattu chì cumpurtamenti simili s'assumigliani piuttosto à ciò chì si pò veda in cuntinenti, ch'ella sighi inde i cità o ind'i lochi i più persi. Di pettu à un marosulu demograficu chì ci annega ogni annu di più nant'à a nostra isula, purtendu cun ellu usi è mentalità chì ùn sò mai stati nostri, hè difficiuli di truvà una suluzioni pà luttà contr'à ciò chì si pò difiniscia com'è un fragellu. Ancu s'è a ghjustizia duvarà fà u so travagliu, l'affari hè bellu più cumplessu. Parlandu di ghjustizia, ancu s'ella c'hè issa tintazioni pà certi d'arrigulà l'affari da par sè, **Parlandu di ghjustizia, ùn pò purtà nulla di bonu. S'ellu hè pà finiscia à caternu è fà di ancu s'ella c'hè issa più mali cà altru affari à i soi, ùn tintazioni pà certi vali a pena. S'è tuttu pari persu d'arrigulà l'affari da par sè, pà certi generazioni, tuttu ferma sempri à fà pà i più chjuchi ùn pò purtà nulla di bonu.** è i più ghjovani in tarmeni d'educazioni, à a scola di sicuru, ma soprattuttu in casa, issu santuariu chì devi ritruvà tuttu u so rollu è a so forza inde un mondu di più in più srigulatu. ■ **Santu CASANOVA**

Jean Saccu

Plus vite, plus haut, plus fort, plus **fou**



Photos via Jean Saccu

Jean Saccu s'est d'abord fait connaître sur les tatamis et fut vice-champion de France de karaté en katas, puis il s'est réinventé en préparateur physique de l'équipe professionnelle de volley du GFCA, avant de se lancer dans l'endurance.

Il n'a pas seulement collectionné des victoires, mais a fait de sa vie une quête continue de dépassement de soi.



Jean se souvient de son entrée dans le monde de la compétition comme d'une découverte totalement inattendue. C'était au gymnase Pascal Rossini, à Ajaccio. « En karaté, mon premier vrai combat. J'avais six ans et demi. Je n'ai pas passé le premier tour, mais l'important, c'était d'y être ! » Loin d'être un premier choix, sa pratique du karaté est le fruit du hasard. « À la base, je voulais faire du handball, comme mes frères. Mais il n'y avait plus d'entraîneur pour les petits. J'ai demandé à faire du foot, mais mes parents ne pouvaient pas m'amener aux matchs. » Alors, comme Jean-Michel Ferracci ouvrait une salle de karaté juste en bas de chez lui, il a enfilé un kimono. « J'ai essayé, j'ai accroché. Et comme ma génération adorait Bruce Lee, je me suis identifié... et surtout, je me suis amusé. » Il y a découvert l'essence même de la discipline : la maîtrise de soi, l'engagement physique et mental. Et il est resté.

Mais comme tout sportif passionné, Jean a voulu aller au-delà des frontières de son sport et il a décidé se réinventer. Finie la compétition de karaté, place à un sport d'endurance. C'est ainsi qu'il s'est tourné vers les Ironman. Un changement radical, mais une quête de sens tout aussi forte. Jean ne se contente jamais de la facilité. Son passage du karaté aux Ironman est un témoignage de son esprit d'adaptation. « En basculant du karaté à l'endurance, j'ai découvert un nouveau monde. On pense souvent qu'un sportif de haut niveau peut pratiquer n'importe quel sport, mais c'est faux. L'entraînement est totalement différent. Le travail de fond en endurance est énorme. On passe d'une heure d'en-

traînement à des contraintes de deux ou trois heures par jour, sept jours sur sept. » À chaque compétition, il poussait un peu plus loin ses propres limites. Son corps, son esprit, tout était différent. L'endurance ne se compare pas au karaté. Il n'y a pas de combats rapprochés ni de triomphes immédiats. C'est une longue épreuve de patience et il faut du temps pour comprendre que l'effort physique nécessite aussi un effort mental.

« L'endurance, c'est ingrat. Tu manges des kilomètres, tu manges de la distance. Ça nécessite du temps, de l'humilité. » Jean n'a cependant jamais quitté tout à fait le tata-
mi. « Pendant des années, je regardais les reportages

à la télé sur l'équipe de France de karaté avec nostalgie. J'avais terriblement envie de recommencer. » Il a essayé. Mais son corps, lui, a dit non. Une hernie discale s'est invitée, douloureuse et têtue. « Elle m'a handicapé plus de deux ans. »

Au-delà des épreuves sportives, Jean a aussi entrepris un parcours professionnel unique. Avec sa compagne, Muriel Lancigu, il a cofondé cinq salles de sport à Ajaccio. Ils dirigent actuellement le Karma Club, un centre de remise en forme à la porte duquel veille Nox, un petit teckel convaincu d'être un grand chien de garde, persuadé lui aussi qu'il faut toujours repousser ses limites. Devenu la mascotte du lieu, il accueille chaque membre avec un mélange d'autorité et de tendresse. Le Karma Club est un monde où se mêlent effort et ri-



Photo via Jean Saccu

gueur, où exigence et accompagnement se rencontrent. Ce centre de remise en forme n'est pas qu'un simple espace pour faire du sport, c'est un lieu de transmission. « *Nous avons voulu créer un espace où l'on dépasse ses limites, mais aussi où l'on se sent bien.* » À travers ce projet, Jean continue d'entraîner, mais aussi d'inspirer les autres. Ses valeurs sont simples : l'esprit de communauté et le dépassement personnel. « *Mon métier de coach me prend du temps sur mon entraînement, mais je fais en sorte que ma salle devienne aussi mon lieu d'entraînement. J'essaie de faire que mes cours m'apportent quelque chose à moi aussi. Tout le monde peut repousser ses limites. J'ai mis des gens qui n'avaient jamais couru à la course à pied, au trail, et ils y sont arrivés avec un bon entraînement.* » Jean suit aussi des sportifs de haut niveau comme Mika Pisano, ancien pilote moto devenu spécialiste du rallye raid ou le pilote de rallye Jean-Mathieu Leandri. Mais au-delà de l'exercice, ce qui façonne Jean et Muriel, c'est l'éducation de leur fille Giovanna, 16 ans, passionnée d'équitation, un ancrage familial essentiel dans ce tourbillon. Et derrière chaque réussite de Jean, il y a aussi une partenaire qui l'accompagne. « *Muriel, c'est ma compagne, mon amour, mon amie, mon équilibre, ma coach, ma psy, ma stabilité. Elle sait qui je suis, elle sait comment me parler.* » Dans le monde du sport de haut niveau, Jean sait que sans son soutien, il ne serait pas là où il est aujourd'hui. Elle l'aide à trouver le bon équilibre entre travail et repos, elle veille sur son alimentation.

HYROX, LE DÉFI DE DEMAIN

Le dernier défi en date de Jean, c'est l'Hyrox. Une discipline née en Allemagne en 2017, mêlant course à pied et exercices fonctionnels. Une épreuve standard se compose de 8 kilomètres de course, entrecoupés

de huit ateliers de travail physique (tirage de traîneau, rameur, squats, burpees, etc.). Le format, toujours identique, permet à tous les participants d'être comparés, quel que soit l'endroit où ils concourent dans le monde. L'Hyrox se veut accessible à tous niveaux tout en étant extrêmement exigeant à haut niveau. Jean l'a découvert grâce à Muriel qui a vu une vidéo. « *Elle m'a dit : Regarde, c'est pour toi, ça !* » À la différence de ce qu'il faisait auparavant, l'Hyrox demande non seulement de l'endurance, mais aussi de la stratégie. Pour Jean, ce sport n'est pas seulement un challenge physique, mais aussi un moyen de continuer à se mesurer à lui-même et aux autres. « *C'est ludique, physique, et surtout, à la portée de tout le monde.* » Une ambiance unique l'attendait lors de sa première compétition à Paris du 18 au 20 avril 2025. Plus de 11000 participants, une énergie incroyable... « *C'était magique !* » Au Grand Palais, avec son objectif en tête, Jean a franchi la ligne d'arrivée après 1h26. Le record du monde, détenu par l'Américain Hunter McIntyre, est de 53 minutes et 22 secondes. Jean est satisfait, mais, fidèle à sa nature de compétiteur, il veut aller encore plus loin : « *Maintenant, je vais chercher plus ! Je passe de « l'essentiel, c'est de participer » à « l'essentiel, c'est de gagner ».* Le compétiteur prend le dessus, toujours. « *C'est pourquoi je veux passer pro dans un an.* » Au-delà de la compétition, l'Hyrox est pour lui une manière de montrer que l'on peut toujours se réinventer. Chaque épreuve qu'il surmonte est une victoire sur lui-même, chaque nouvelle compétition un moyen de repousser encore plus loin ses limites. Mais a-t-il des limites ? « *Il m'arrive de douter, mais c'est un doute positif. Si je doute, c'est que je veux bien faire.* » ■

Roselyne BERETTI

« Il m'arrive de douter, mais c'est un doute positif. Si je doute, c'est que je veux bien faire. »



INFORMATEUR CORSE NOUVELLE
SETTIMANALE CORSU

CREATION SOCIETE

N° 01

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à PORTO-VECCHIO du 15/04/2025, il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée [E.A.R.L.] sous la forme d'une Société Civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : EARL RENUCCI ;
Siège : Quenza [20122], Chez Monsieur Vincent Renucci, Quartier Sainte Marie Quenza ;

Durée : 99 ans ;
Objet : L'exercice d'activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ;

Capital : 7500 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;
Gérance : Monsieur Vincent Jean-Marie Renucci, Agriculteur, demeurant Quartier Sainte Marie, 20122 Quenza, en sa qualité d'associé unique exerce seul la gérance sans limitation de durée ;
Cession de parts : L'associé unique cède librement tout ou fraction de ses parts sociales.

En cas de pluralité d'associés, un associé exploitant peut librement céder tout ou partie de ses parts sociales à son conjoint, partenaire PACSÉ, à ses ascendants ou descendants, à l'un de ses coassociés ou au conjoint de l'un d'eux. Toute autre cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément de tous les associés.

Immatriculation : RCS Ajaccio.

Pour avis, La Gérance.

N° 02

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 21/02/2025 à BASTIA, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CASASARI7

Forme : SCI

Siège social : 2, Rue du Chanoine Colombani, 20200 Bastia

Objet : La société a pour objet la propriété la gestion l'acquisition et, accessoirement, la vente des biens acquis de tout bien mobilier ou immobilier.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 500 euros.

Gérant : Mme CASANOVA Clara demeurant 2, Rue du Chanoine Colombani, 20200 Bastia.

Agrement : Aucun associé ne pourra céder ses droits dans la présente société sans le consentement exprès des autres associés.

La société sera immatriculée au RCS de Bastia.

Pour avis et mention, La Gérance.

N° 03

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 avril 2025, il a été créé une Société représentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée
Dénomination sociale : DISTRIBUTION MEDICALE CORSE BASTIA D.M.C.B

Durée : 99 ans

Siège social : Lieu-dit Immeuble 128 - Pastoreccia - ZI de Furiani - 20600 Furiani

Capital social : 5000€

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en France et dans tous les pays ;

- Le commerce de détail d'articles médicaux et d'orthopédie en magasin spécialisé, la location et la vente de matériel médical neuf et d'occasion.

Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Président : SAS « DISTRIBUTION MEDICALE CORSE D.M.C », au capital de 100€, dont le siège social est situé Chez Mr FEDELICH MIRAS Paul, lotissement Monte Nebbio, 20167 Appietto, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le numéro Siren 985 227 073.

Directeur Général : Mr FEDELICH MIRAS Sébastien, Claude, Pierre, demeurant immeuble le Valinco, 3, avenue Napoléon III, Parc Billelo, 20000 Ajaccio.

Admission aux assemblées et droit de vote : Les décisions en matière d'augmentation, d'amortissement ou de réduction de capital, de fusion, scission ou dissolution, de modification des statuts, d'apport partiel d'actif, de vente de fonds de commerce de la société, de dissolution de nomination des commissaires aux comptes, d'approbation des comptes annuels et affectation du résultat, sont prises collectivement par les actionnaires, avec délégation de pouvoir le cas échéant du président selon ce qui est prévu par la loi et/ou les statuts et/ou chaque décision collective.

Les décisions devant être prises collectivement par les actionnaires et indiquées ci-dessus sont prises à la majorité des deux tiers des actionnaires.

Si la société est détenue par un associé unique, ces décisions sont prises directement par l'associé unique.

*** Décisions collectives de l'assemblée des actionnaires**

L'assemblée des actionnaires est seule compétente pour prendre les décisions suivantes ;

- approbation des comptes annuels et affectation des résultats ;

- vente d'un actif immobilier appartenant à la société ;

- nomination et révocation du président ;

- nomination des commissaires aux comptes ;

- dissolution et liquidation de la société ;

- augmentation et réduction du capital ;

- fusion, scission et apport partiel d'actif ;

- agrément des cessions d'actions

(lorsque la clause s'applique) ;

- exclusion d'un actionnaire ;

Toutes les autres décisions sont de la compétence du président.

Agrement : Si la société devient pluri-personnelle, les actions de la société ne pourront être cédées à des tiers à la société, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des deux tiers des actionnaires présents ou représentés.

Immatriculation : RCS de Bastia.

Pour avis,
Le Président.



N° 04

BPI INVESTISSEMENTS

Société Civile

Au capital de 2000 euros

Siège social : Quartier Vignola

20137 Porto-Vecchio

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Porto-Vecchio du 22/04/2025, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile

Dénomination sociale :

BPI INVESTISSEMENTS

Siège social : Quartier Vignola, 20137 Porto-Vecchio

Objet social : La prise de participations, par voie d'apport, d'achat, de souscription ou autrement, dans toutes sociétés, quels qu'en soient la forme et l'objet ; La gestion des dites participations, le cas échéant, l'aliénation de participations ; Toutes activités immobilières non réglementées, notamment l'acquisition, la gestion, l'aliénation, de tous biens et droits immobiliers, démembrés ou non ; La réalisation de recherches et d'études immobilières ou financières ; et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 2000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Jean-Philippe QUILICHINI demeurant Quartier Vignola, 20137 Porto-Vecchio

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas ; Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS d'Ajaccio.

Pour avis,
La Gérance.

N° 05

CIPINIELLU

Société Civile

Au capital de 60.000 euros

Siège social : 15, Avenue Napoléon III

20110 Propriano

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Propriano du 16/04/2025, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile

Dénomination sociale : CIPINIELLU

Siège social : 15, Avenue Napoléon III, 20110 Propriano

Objet social : Toutes activités immobilières non réglementées, notamment l'acquisition, la gestion, l'aliénation, de tous biens et droits immobiliers, démembrés ou non ; La réalisation de recherches et d'études immobilières ou financières et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 60.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Yves Jean Denis BERLEMONT, demeurant 19, Quartier Tavaghjola, 20113 Olmeto et Madame Laure Claire CRISPI, demeurant rue Toussaint Culioli, résidence Casale di Petra 6, 20137 Porto-Vecchio .../...

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas ; Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance.

N° 06

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée

DÉNOMINATION SOCIALE :

KYRNOS DEVELOPPEMENT

NOM COMMERCIAL :

KYRNOS DEVELOPPEMENT

OBJET SOCIAL : La société a pour objet

en France et à l'étranger :

- Création, conception et vente de pièces plastiques techniques ou esthétiques par impression 3D à partir de matières recyclées ;

Et plus largement, toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ;

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

- La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

SIÈGE SOCIAL : Hameau de Poggiale, 20114 Figari

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des Sociétés

CAPITAL SOCIAL : 100 € divisé en 100 actions de 1 €

PRÉSIDENT : Monsieur Jean-Louis CUCCHI, né le 16 janvier 1982 à Figari [2A], demeurant Hameau de Poggiale, 20114 Figari.

IMMATRICULATION : RCS d'Ajaccio.

Pour avis,
Le Président.

N° 07

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé, en date du 23.04.2025, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée

DÉNOMINATION : A.S

CAPITAL : 1500 euros

SIEGE : 58, Lotissement Les Hauts d'Ortale, 20620 Biguglia

OBJET : La société a pour objet, directement ou indirectement :

- l'acquisition d'un ou plusieurs terrains ;

- la construction sur ce ou ces terrains d'un ou plusieurs ensembles immobiliers ;

- la vente en totalité ou par fractions, des immeubles construits, avant ou après leur achèvement ;

- accessoirement la location totale ou partielle des immeubles ;

DUREE : 99 ans

PRÉSIDENT : SAS A.P INVEST, Société par actions simplifiée au capital de 5000 euros, ayant son siège social à 58, Lot les Hauts d'Ortale, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 900 473 307, représentée par son président, M. Antoine PASQUALE.

IMMATRICULATION : Au RCS de Bastia.

Pour avis,

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à Sartène (20100), le 23/04/2025, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière
Dénomination sociale : PACCIALEDDA
Siège social : 4, Rue Félicien Marchi, 20100 Sartène

Objet social : L'acquisition de tous immeubles bâtis ou non, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de ces immeubles et de ceux dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; la mise en valeur des immeubles dont la Société est propriétaire ; la gestion de patrimoine immobilier ; la détention et la prise de participation directe ou indirecte dans le capital de toutes sociétés civiles immobilières françaises ; l'emprunt de tous fonds ainsi que l'octroi à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties nécessaires à la réalisation de cet objet. Eventuellement la mise à disposition à titre gratuit à un (ou plusieurs) associé(s) de tout ou partie des immeubles dont la Société est propriétaire ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1.000,00 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Stéphane, Jean COLL demeurant 4, Rue Félicien Marchi, 20100 Sartène et M. Roland, Martin MICHELANGELI demeurant Lieu-dit Cacciabeddu, 20100 Sartène,

Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée
DÉNOMINATION SOCIALE :

CORSE CASA RÉNOV

OBJET SOCIAL : La Société a pour objet, en France et dans tous pays :

- Mission de conseils et de conception de projets en matière de rénovation énergétique ; Tous travaux de maçonnerie, peinture, placo ;

- Installation chauffage, plomberie, sanitaire, ventilation. L'installation de pompe à chaleur et ballon thermodynamique. L'installation de chaudières et poêles à granulés. L'installation de tous les types de ventilation (WC, air conditionné, conduit de fumé). Sanitaire (salle de bain, cuisine) ;

- La Pose de ballon solaire avec panneaux photovoltaïque capteur ;

Et plus largement, toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
.....

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

- la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

SIÈGE SOCIAL : Route de la Plaine, 20243 Prunelli Di Fiumorbo

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des Sociétés

CAPITAL SOCIAL : 1000 € divisé en 100 actions de 10 €

PRÉSIDENT : Monsieur Andy ROLLET, demeurant 21, Lot Les Muriers, Lieu-dit Migliacciaru, 20243 Prunelli di Fiumorbo

DIRECTEURS GÉNÉRAUX :
Monsieur Franck, Pascal BENAZIC, demeurant Volta, 20243 Prunelli di Fiumorbo ;

Monsieur François-Joseph RENUCCI, demeurant Village de Ventiseri, 20240 Ventiseri ;

Monsieur Paulu-Francescu BEAUMONT, demeurant Chemin de Quenza, Villa 1, Ld Carabona, 20137 Porto-Vecchio.

IMMATRICULATION : RCS de Bastia.

Pour avis,
Le Président.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Cargèse du 23/04/2025, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : ANDEMU IN MARE

Siège social : Hameau de Lozzi - 20130 Cargèse

Objet social : Transport maritime et côtier de passagers, promenade en mer, organisation de croisières, d'excursions et d'événements maritimes avec services aux passagers, restauration et sorties pêche. Location de bateaux, loisirs nautiques et transport de matériel.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 5.000 Euros

Gérance : M. Benjamin, Albert BATTINI, demeurant Lieu-dit Armuraccia, Fosso, 20115 Piana ; M. Léo SERRERI, demeurant Hameau de Lozzi, 20130 Cargèse.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 11 avril 2025, il a été constitué une S.A.S. ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CASA PICCULA

Objet social : Activité de marchands de biens

Siège social : Chez Jean-Louis GUIRAUD - 110, Corsu di A Cappella San Petru - 20260 Lumio. Capital : 1.000 €. Durée : 70 ans. R.C.S : Bastia

Président : Monsieur Jean-Louis GUIRAUD demeurant 110, Corsu di A Cappella San Petru à Lumio (Haute-Corse) ;



04 95 32 89 92

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à SOLLACARO du 24/03/2025, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société Civile Immobilière

DENOMINATION : HUBERT

SIÈGE : 28, rue Commandant l'Hermier - Funtana Vecchia - [20137] Porto-Vecchio

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Ajaccio

CAPITAL : 100 €

OBJET : Acquisition par voie d'achat aux associés ou à des tiers, propriété, mise en valeur, transformation, aménagement, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

GERANTE : SAS "SEVENDREASOIMEME GESTION" - Bureau 46 - 66, avenue des Champs-Elysées - 75008 Paris, 83939627 RCS PARIS

CESSION DE PARTS SOCIALES : Lorsque deux époux sont simultanément membres de la Société, les cessions faites par l'un d'eux à l'autre doivent, pour être valables résulter d'un acte notarié ou d'un acte sous seing privé ayant acquis date certaine autrement que par le décès du cédant, en application des dispositions de l'article 1861 du Code civil. Les parts sociales de la Société ne pourront être cédées entre vifs en pleine propriété ou en usufruit ou en jouissance qu'avec l'agrément exprès des associés. Agrément requis pour les cessions consenties au conjoint d'un associé, ascendants ou descendants du cédant. Cessions libres entre associés. Agrément délivré lors d'une AGO à la majorité simple des parts sociales.

Pour avis,

MODIFICATION STATUTAIRE

AIR CORSICA

Société Anonyme d'Economie Mixte à Directoire et Conseil de Surveillance

Au capital de 14.985.620€

Siège social :

Aéroport Napoléon-Bonaparte

20186 Ajaccio Cedex 2

RCS : B 349 638 395

NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Monsieur Marc ROMEI, Commissaire aux comptes titulaire, et Monsieur Albert FERETTI, Commissaire aux comptes suppléant nommés pour six exercices (à compter de l'exercice clos au 31 mars 2020) ont fait valoir leurs droits à la retraite avec effet à compter du 31 décembre 2023.

Aux termes d'une délibération en date du 7 avril 2025, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires a nommé le cabinet KALLISTE AUDIT ET CONSEILS en qualité de Commissaire aux Comptes jusqu'à l'expiration du mandat de son prédécesseur.

Le commissaire aux comptes nommé exercera sa mission jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Pour avis,

Le Président du Directoire.

AJACCIO IMPERIAL

Société en Nom Collectif

Au capital de 1000 euros

Siège social : 1, Cours Antoine Guichard

Saint-Etienne (42000)

911 253 516 RCS Saint-Etienne

Par AGE en date du 22.04.2025 les associés ont, à compter du même jour :

- Modifié la dénomination sociale de la société pour adopter la dénomination d'AJACCIO ATRIUM.

- Précisé l'objet social de la Société afin qu'il soit expressément ajouté, aux activités d'ores et déjà exercées par la Société, l'activité de « drive ».

- Transféré le siège social de la Société au Lieu-dit Pernicaggio - 20167 SARROLA-CARCOPINO. Et modifié en conséquence les statuts de la Société. La Société actuellement immatriculée au RCS de Saint-Etienne fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS d'AJACCIO.

Gérant : CODIM 2, sise Lieu-dit Pernicaggio - 20167 SARROLA-CARCOPINO [RCS Ajaccio 400 594 412].

Pour avis.

TIMETAL 2A

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 10.000 €

Lieu-dit Gialla, 167, Stritta Di U Canale

20170 San Gavino Di Carbini

RCS Ajaccio 931 682 041

AVIS DE PUBLICITE DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 23 Avril 2025

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 23 Avril 2025, il a été décidé de modifier la dénomination sociale à compter du 23 Avril 2025.

* Dénomination sociale :

Ancienne dénomination : TIMETAL 2A

Nouvelle dénomination : METAL ART

En conséquence, l'article 3 des statuts est modifié.

Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance.

RESIDENCE LE SPHINX

Société Civile Immobilière

Capital social : 1.524,49 Euros

Siège social : Rue Dragut

Porto-Vecchio (20137)

R.C.S. Ajaccio 389 512 450

Suivant délibérations en date à PORTO-VECCHIO (20137) du 1er avril 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés a décidé :

- de constater la conversion du capital social de la société en euros pour le porter de 10.000 Francs à 1.524,49 Euros et de modifier corrélativement les statuts,

- de nommer aux fonctions de Co-Gérant de la société, pour une durée indéterminée à compter dudit jour, Monsieur LANTIERI Jean Simon, demeurant à BONIFACIO (20169), Lieu-dit Spiaggia, Quartier Brancucco.

Pour avis - La Gérance.

TERRA DI GIUNCHETO

EARL au capital de 8000 euros
Siège social : Lieu-dit ACCIOLA
Mugiolere - 20100 Giuncheto
953 367 521 RCS Ajaccio

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er avril 2025.

La société TERRA DI GIUNCHETO, EARL au capital de 8000 euros, dont le siège social est Lieu-dit ACCIOLA - Mugiolere - 20100 GIUNCHETO, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio sous le numéro 953 367 521, représentée par son gérant Madame RIFFLET Gaëlle, a été substitué dans les statuts à celui de Monsieur LONGHINI Adrien.

Il a été également décidé de modifier l'objet social à compter du 1er avril 2025.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

*** Ancienne mention :**

La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural.

*** Nouvelle mention :**

La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural en particulier l'activité de :

Cultures de tomates, melons, concombres, courgettes, salades, endives, poireaux, oignons, aux artichauts, choux, haricots verts, petits pois, champignons, ramassage de produits végétaux et de fleurs non cultivées, semences potagères.

Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.

Pour avis,

PAX

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2.516.640 €
Siège : Aspretto - 20090 Ajaccio
RCS : Ajaccio N°403 139 298

Aux termes d'une assemblée générale mixte en date du 19/02/2025.

L'objet social a été modifié pour être désormais étendu à l'activité suivante : L'aménagement, l'équipement, l'exploitation d'un hôtel, l'exploitation de tous autres établissements se rapportant à l'industrie hôtelière, leur aménagement. Le reste de l'objet est inchangé.

La dénomination sociale a été modifiée pour être remplacée par : HOTEL NA-POLEON et ce à compter du 11/04/2025. Formalités au RCS Ajaccio.

GIOVANNELLI BOUTIQUE HOTEL - GBH

Société par Actions
Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 1000 euros
Siège social : Mora Dell Onda
20137 Lecci
914 085 436 RCS Ajaccio

Aux termes d'une décision en date du 08/04/2025, l'Associé Unique a décidé : - de remplacer la dénomination sociale GIOVANNELLI BOUTIQUE HOTEL - GBH par WELCOME INVEST et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- de modifier l'objet social aux activités de holding et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, Le Président.

ALZICCIOLA 3

EARL au capital de 10.000 €
Centre Commercial - Alistro
20230 San Giuliano
RCS de Bastia 934 393 596

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 03/04/2025, l'objet social de la société a été étendu aux activités suivantes : "arboriculture fruitière, l'activité de haras" et supprimer les activités suivantes "Exploiter les biens dont les associés sont locataires et qui auront été mis à sa disposition conformément à l'article L.411-37 du Code rural et de la pêche maritime ; Exploiter les biens dont les associés exploitent sont locataires et qui auront été mis à sa disposition conformément à l'article L.411-37 du Code rural et de la pêche maritime ; Pratiquer des activités connexes ou accessoires à l'activité agricole telles que les activités de tourisme rural ou d'accueil au sein de l'exploitation agricole ; élevage de chevaux". Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au RCS de Bastia.

Pour avis, la gérance.

ACCESS ILE

SARL au capital de 10.000 Euros
Siège social : Lieu-dit Campo Di Fiori
Mezzavia - 20167 Ajaccio
538 305 731 RCS Ajaccio

Aux termes d'une décision en date du 29/04/2025, l'associée unique a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale "ACCESS ILE" par "SERENOVA 2A" et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis, La Gérance.

NOELLIE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 300 euros
Siège social : Résidence Harmonie
Aqsota Plage - 20128 Albitreccia
493 740 088 RCS Ajaccio

Aux termes d'une décision en date du 1er janvier 2025, l'associée unique a décidé : - d'étendre l'objet social aux activités de boulangerie et pâtisserie et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, La Gérance.

PAX

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2516640 €
Siège : Aspretto - 20090 Ajaccio
RCS : Ajaccio N°403 139 298

Aux termes d'une assemblée générale mixte en date du 19/02/2025, Mme Sandrine CECCALDI, 3, chemin des Genets, 20000 Ajaccio, a été nommée Président en remplacement de Madame CECCALDI Marie-Caroline, et Mme Marie-Caroline CECCALDI, Lieu-dit Aspretto, Arum 10, résidence les Balcons d'Ajaccio, 20000 Ajaccio, a été nommée Directeur Général en remplacement de CECCALDI Sandrine, et ce à compter du 19/02/2025. RCS : Ajaccio.

**SOCIETE DE TRANSFORMATION DE BOIS D'OUVRAGE INSULAIRE, STBOI**

SARL au capital de 1000 €
Siège social : Carrefour de Monte
20290 Borgo-RCS Bastia 843123795

L'AGE du 28/04/2025 a décidé de modifier l'objet social à compter du 28/04/2025.

Ancien objet social : La société a pour objet en France : Vente et réalisations standards et sur mesure, demenuiseries bois intérieures et extérieures, de mobilier bois intérieur et extérieur, de maisons bois et transformation de bois d'ouvrage insulaire par traitement thermique.

Nouvel objet social : La société a pour objet en France : La vente, la pose et la réalisation, standards et sur mesure, de toutes menuiseries et de mobilier en bois, qu'ils soient destinés à un usage intérieur ou extérieur ; La conception, la construction, et la pose de maisons en bois, incluant les maisons à ossature bois, ainsi que les travaux de charpente, de revêtement de sols et murs, et la fabrication et l'installation des éléments structurels ; La transformation du bois (d'ouvrage insulaire) par traitement thermique ; Les activités de sciage, rabotage et séchage du bois ; La fabrication, la vente et la pose d'articles en bois, tels que les clôtures et ganivelles ; L'achat, la vente et le commerce de bois brut ou transformé, ainsi que toutes activités connexes.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS Bastia.

Mlle AGOSTINI Joelle.

AVIS

Lors de l'AGE en date du 1/04/2025, l'actionnaire unique de la SASU K.M.S. au capital de 2.000 €, immatriculée au RCS de Bastia sous le n° 981.325.103, et dont le siège social est sis A Morzetta - Lieu-dit Carubellu - Route de Pietramaggiore - 20260 CALVI a décidé d'ajouter l'activité récréative pour enfant à son objet social. L'article 2 des statuts a été mis à jour.

LOCATION GERANCE FIN DE GERANCE**LOCATION GERANCE**

Suivant acte sous signature privée en date du 1er février 2025 à Castifao, Monsieur Jacques François Colombani, demeurant à Pietralba (20218), lieu-dit Staffoli, a donné en location-gérance à la société dénommée « L'Osteria chez mémé » Société par Actions Simplifiée au capital de 200 euros, ayant son siège social à Pietralba (20218), immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 941 074 080, un fonds de commerce de Restaurant (grande restauration), débit de boissons IVème catégorie situé et exploité à CASTIFAO (Haute-Corse), Corso Balanino pour une durée de un an qui prendra effet le 1er février 2025 pour se terminer au 31 décembre 2025.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds présentement donné en location gérance seront achetées et payées par le LOCATAIRE-GERANT et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au LOCATAIRE-GERANT.

Pour avis,

LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/01/2025 fait à Ajaccio, La société LE SUD, Sarl au capital de 15.000 euros, dont le siège social est Camping le Sud, Ruppione, Plage Pietrosella, 20166 PORTICCIO, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJACCIO sous le n° 047 120 266 RCS Ajaccio a confié à :

La société CSL SALINI, Sas au capital de 1000 euros, dont le siège social est 13, Bd du Commandant Benielli, 20000 Ajaccio, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJACCIO, sous le n° 935 344 309 RCS AJACCIO.

L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de Village de vacances situé à Camping le Sud, Ruppione, Plage Pietrosella, 20166 PORTICCIO, connu sous le nom de "CAMPING LE SUD" ;

Pour une durée de 4 ans à compter du 01/01/2025 renouvelable ensuite d'année impaire en année impaire par tacite prolongation, sauf dénonciation.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique avis signé CSL SALINI,
Le locataire-gérant.

AVIS DE LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/03/2025 à SAINT-FLORENT.

La société L'ORSU BIANCU SAS, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 791 976 186, dont le siège social est situé PLACE DORIA - 20217 SAINT-FLORENT, a donné en location-gérance à : Madame MARIANI Pamela immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 810 876 854. Un fonds de commerce de ventes de glaces artisanales, de yaourts glacés, de pâtisseries, de boissons non alcoolisées, salon de thé, situé PLACE DORIA - 20217 SAINT-FLORENT, connu sous le nom de L'ORSU BIANCU, pour une durée d'une année à compter du 01 avril 2025 renouvelable par tacite reconduction.

Pour avis,

INSERTION LEGALE**FIN DE LOCATION-GERANCE**

La location-gérance du fonds de commerce de snack restauration, sis Candia Résidence, Avenue Maréchal Juin, 20090 AJACCIO, consentie par acte sous signature privée en date à AJACCIO du 1er juin 2004, enregistré le 3 juin 2004 à AJACCIO, bordereau 2004/330, case n° 2, par : Monsieur Alain BALESTRINO, demeurant La Rocade A3, Avenue Maréchal Lyautey, 20090 Ajaccio, Bailleur,
Au profit de : Monsieur Richard CANNAS, demeurant Les Hauts de Bodiccione, rue du Soleil Levant, Villa Santina, 20090 Ajaccio, Locataire-gérant,
A pris fin à la date du 30 avril 2025.

Pour avis unique,



AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTES CONJOINTES**TRAVAUX DE DERIVATION
DE 4 OUVRAGES HYDRAULIQUES****COMMUNE D'ALBERTACCE**

2ème Parution,
DUREE DES ENQUÊTES : du mardi 29 avril 2025 au vendredi 16 mai 2025.
SIEGE DES ENQUÊTES ET LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS : Mairie d'Albertacce
(Hôtel de Ville, 20224 Albertacce).

PERMANENCES DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR : Madame Raphaëlle DAVIN, Architecte, recevra le public en mairie :

- * le mardi 29 avril 2025, de 9h00 à 12h00 ;
- * le vendredi 09 mai 2025, de 9h00 à 12h00 ;
- * le vendredi 16 mai 2025, de 9h00 à 12h00.

Madame Josiane CASANOVA, Experte foncier et immobilier, a été désignée commissaire enquêtrice suppléante.

Le public pourra formuler ses observations :

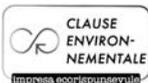
- à la commissaire enquêtrice par écrit en mairie d'Albertacce ou par téléphone lors des permanences (04 95 48 01 05) ;

- à la direction départementale des territoires (ddt-consultation-publique@haute-corse.gouv.fr) par voie électronique, au plus tard le vendredi 16 mai 2025.

Pendant toute la durée de ces enquêtes, les dossiers seront également consultables sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Corse (<https://www.haute-corse.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets-Consultations-Enquetes-publiques/Enquetes-publiques/Enquetes-Declaration-d-utilite-publique/>).

Toutes les informations relatives au projet pourront être obtenues auprès de la mairie d'Albertacce.

Une copie du rapport et des conclusions de la commissaire enquêtrice sur l'utilité publique et l'enquête parcellaire du projet sera tenue à la disposition du public en mairie d'Albertacce, ainsi qu'à la direction départementale des territoires [service juridique et coordination], dans les conditions prévues à l'article L.311-9 du code des relations entre le public et l'administration. Ces documents seront également mis en ligne sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Corse. Le Préfet est l'autorité compétente pour prendre, par arrêté, les décisions faisant l'objet des présentes enquêtes conjointes.

**AVIS D'INFORMATION**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Collectivité de Corse
22 Cours Grandval - BP 215
20187 AIACCIU CEDEX 1
Tél: +33 495202525, Fax: +33 495516621.
Courriel : commande.publique@isula.corsica
Adresse internet : <https://www.isula.corsica>

Objet du marché : Evolution de l'architecture LAN, WLAN et Sécurité, comprenant la fourniture, l'intégration et la maintenance des équipements de la Collectivité de Corse. [2 lots].

Numéro de référence : 2025-10DD-0011.

Date limite de remise des offres : 02/06/2025 à 12h00

Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à l'adresse suivante : <https://marchespublics.isula.corsica/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/04/2025.

CABINET de Maître Olivier CARDI
Avocat, 3, rue Maréchal Joffre - 20220 Calvi

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION

AU PALAIS DE JUSTICE DE BASTIA
Rond-Point de Moro GIAFFERI - 20200 Bastia

Le JEUDI 5 JUNI 2025 à 10 HEURES

EN UN LOT

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE CALENZANA (HAUTE-CORSE) - LIEU-DIT RATAJOLO.

Lot 1 : L'ensemble immobilier constitué de la maison édifée sur la parcelle cadastrée AB N° 656, d'une contenance de 26a 50ca.

Le lot étant mis à prix à TROIS CENT SOIXANTE DIX MILLE EUROS (370.000 €) Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BASTIA - Palais de Justice - Rond-Point Moro GIAFFERI - 20200 BASTIA où il peut être consulté ou au cabinet de Maître Olivier CARDI - 3, avenue Maréchal Joffre - 20220 CALVI.

L'AVOCAT,
Maître Olivier CARDI.

www.icn.corsica

**AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME
DE CALCATOGGIO**

1ère Insertion,

Le Maire de Calcatoggio a prescrit par arrêté n° 2025/12 du 23 avril 2025 l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme. Cette enquête publique, d'une durée de 33 jours consécutifs, se déroulera du 19 mai 2025 au 20 juin 2025 inclus.

Le siège de l'enquête publique est fixé à la Mairie de Calcatoggio, Place du Docteur Versini.

M. FREDIANI André, Directeur Financier du RSI retraité, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Ses permanences se tiendront :

- le Lundi 19 mai 2025 de 9h à 12h et de 13h à 16h, jour d'ouverture de l'enquête ;
- le Vendredi 23 mai 2025 de 9h à 12h et de 13h à 16h ;
- le Mercredi 28 mai 2025 de 9h à 12h et de 13h à 16h ;
- le Vendredi 6 juin 2025 de 9h à 12h et de 13h à 16h ;
- le Lundi 16 juin 2025 de 9h à 12h et de 13h à 16h ;

- le Vendredi 20 juin 2025 de 9h à 12h et de 13h à 16h, jour de clôture de l'enquête.

Le dossier soumis à l'enquête publique est consultable en mairie de 9h à 16h du lundi au vendredi ou sur le site de la commune : calcatoggio.fr

Pendant la durée de l'enquête publique, un site internet comportant un registre dématérialisé sécurisé, sur lequel le public peut transmettre directement ses contributions et propositions, est ouvert à l'adresse internet suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6234>

Les contributions pourront également être transmises via l'adresse courriel suivante : enquete-publique-6234@registre-dematerialise.fr

Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/6234> donc visibles par tous.

**DERNIERES
MINUTES****CANTINA DI CALA ROSSA**

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 1500 euros

Siège social :

Résidence Storia di Bleu, Arataggio

Route de Bocca dell'Oro

20137 Porto-Vecchio

497 590 778 RCS Ajaccio

Aux termes d'une décision en date du 31/10/2024, l'Associée Unique a nommé en qualité de Cogérant M. Pascal ANGELINI, demeurant Route de Bastia, Immeuble Saint François, 20137 Porto-Vecchio, pour une durée illimitée.

Pour avis,
La Gérance.

SANABIA

Société à Responsabilité Limitée

En liquidation

Au capital de 4000 euros

Siège social : 19, Rue César Campinchi

20200 Bastia

Siège de liquidation :

19, Rue César Campinchi

20200 Bastia

490 356 730 R.C.S. Bastia

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2024 au Bastia, l'Associée Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Richard Virgitti, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bastia, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis,
Le Liquidateur.

**CABINET LEONELLI**

Avocats

5, Rue César Campinchi

20200 Bastia

Tél. 95.31.69.67

cabinet.leonelli@gmail.com

LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte S.S.P en date à BASTIA du 28 avril 2025, enregistré à BASTIA le 29 avril 2025, Dossier 2025 00007795, référence 2B04P31 2025 A 00597, la SARL «LE MET CAFE», au capital de 500 € dont le siège social est à BASTIA [20200], 33, bis Rue César Campinchi, immatriculée au RCS de BASTIA sous le numéro 981 622 178, a donné en location-gérance à la SAS «MADAME» au capital de 1.000 €, dont le siège social est à BIGUGLIA (20620), Route d'Ortale, 6, Lotissement Belle Ile en Mer, immatriculée au RCS de BASTIA sous le numéro 883 792 475, un fonds de commerce de brasserie, salon de thé, crêperie à l'enseigne «LE MET CAFE» sis à BASTIA (20200), 11-13 Rue César Campinchi, pour une durée de deux ans à compter du 1er mai 2025 pour se terminer le 30 Avril 2027, renouvelable tacitement annuellement.

Pour unique insertion.

**BUREAU RESSOURCE
ENVIRONNEMENT**

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1000 euros

Siège social : Rés, le Panoramique

Bât B4, Quartier Saint-Joseph

20600 Bastia-853293629 RCS Bastia

Aux termes d'une décision en date du 25/03/2025, l'Associé Unique a décidé :
- de transférer le siège social Rés le Panoramique, Bât B4, Quartier Saint-Joseph, 20600 BASTIA au 17, Rue Pascal Paoli, 20620 BIGUGLIA à compter du 25/03/2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Présidente.

N° 38

« CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable
(Art. 1397 al 3 c.civ.)

Monsieur Franck BOUCHE, retraité, et Madame Marie-Paule Martine BORELLI, retraitée, demeurant ensemble à FACHES-THUMESNIL (59155), 15, chemin des Margueritois, Monsieur est né à SECLIN (59113) le 28 septembre 1961, Madame est née à LILLE (59000) le 13 mars 1957 ;
Se proposent de modifier leur régime matrimonial pour adopter le régime de la SEPARATION DE BIENS établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil, suivant acte du 22 avril 2025 reçu par Me Olivier LE HAY, Notaire.
Pour toute opposition élection de domicile est faite à : Maître Olivier LE HAY, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée « Alain SPADONI & Associés, Notaires », titulaire d'un office notarial à AJACCIO (Corse-du-Sud), 3, avenue Eugène Macchini, immeuble «Le Régent», identifié sous le numéro CRPCEN 20004 ».

N° 39

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE I FRATELLI

Au capital de 2.000 €
Siège social : 20600 Furiani
7, Lotissement Paternu
RCS Bastia 822.234.076

Aux termes d'un procès-verbal d'A.G.E. du 31 mars 2025, la société susvisée a décidé de transférer son siège social du 7, Lotissement PATERNU - 20600 FURIANI à 20215 VESCOVATO - Lieu-dit BANGALE à compter du 1er avril 2025. Les statuts seront modifiés en conséquence et la modification sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis, la gérance.

N° 40

BUREAU SERVICE CONSEIL

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1000 euros
Siège social : Résidence le Panoramic
Bât B4, Quartier Saint-Joseph
20600 Bastia-853293660 R.C.S. Bastia

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 MARS 2025 a décidé :
- de transférer le siège social du Résidence le Panoramic, Bât B4, Quartier Saint-Joseph, 20600 BASTIA au 17, Rue Pascal Paoli, 20620 BIGUGLIA à compter du 25/03/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Présidente.

N° 41

SARL PROMO2B

Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique
Au capital de 3000 €
Siège : San Niolo - 20221 Cervione
RCS : Bastia N°539 026 583

Selon décision de l'associé unique en date du 13/03/2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 13/03/2025. Liquidateur : Sophie BRIGNOLE, San Niolo, 20221 Cervione. Le siège de la liquidation est fixé au siège social, où sera adressée la correspondance et seront notifiés tous actes et documents. Formalités au RCS Bastia.

N° 42

AVIS

Suivant acte sous seing privé en date à AJACCIO du 15 avril 2025, enregistré au SPFE à Ajaccio le 28/04/2025, référence 2A04P31 2025 A 00 467.

La Société LES SAVEURS DU PORTUGAL, SARL au capital de 1000 euros, dont le siège social est situé 48, AVENUE DU DOCTEUR NOEL FRANCHINI, 20090 AJACCIO, inscrite au R.C.S. d'AJACCIO sous le numéro 539 155 184, prise en la personne de sa gérante.

A CEDE :
A : La Société TERRA LUSITANA, SAS au capital de 10.000 euros, dont le siège social est Les Moulins Blancs, bât. B, Rue Nicolas Peraldi, 20090 AJACCIO, inscrite au R.C.S. d'AJACCIO sous le numéro 938196672, prise en la personne de son président.

Un fonds de commerce de vente de produits alimentaires et artisanaux sis et exploité 48, AVENUE DU DOCTEUR NOEL FRANCHINI, 20090 AJACCIO, connu sous l'enseigne les Saveurs du Portugal, moyennant le prix de 260.000 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 15/04/2025.

L'acquéreur sera immatriculé au RCS d'AJACCIO.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de Me Bernardi 23, cours général Leclerc, BP 873, 20195 AJACCIO CEDEX 4.

Pour avis,

N° 43

FORTUNE

Société par Actions Simplifiée
En liquidation
Au capital de 20.000 euros
Siège social : Rue Laurent Cardinali
Bâtiment C, Les Palmiers
20090 Ajaccio
Siège de liquidation :
Rue Laurent Cardinali
Bâtiment C, Les Palmiers
20090 Ajaccio
948 000 153 RCS Ajaccio

Aux termes d'une délibération en date du 31/12/2024, l'A.G.E. a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Laurent, René SILVANI demeurant Chapelle Des Grecs, 40, Cours Lucien Bonaparte, 20000 AJACCIO, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Rue Laurent Cardinali, Bâtiment C, Les Palmiers, 20090 AJACCIO.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe tribunal de commerce d'AJACCIO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur.

N° 44

PAX

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2.516.640 euros
Siège social : Lieu-dit Aspretto
RN 193 - 20090 Ajaccio
RCS Ajaccio 403 139 298

AVIS DE FUSION

La société PAX a établi en date du 19 février 2025 un projet de fusion établi par acte sous signature privée avec la société HOTEL NAPOLEON, absorbée, société par actions simplifiée au capital de 39.637 euros, dont le siège social est 4, rue Lorenzo Vero, 20000 Ajaccio, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 304 764 368. Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 11 mars 2025 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 11 avril 2025. En application des dispositions de l'article L.236-11 du Code de commerce, la société PAX étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social de la société HOTEL NAPOLEON depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du tribunal de commerce, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par l'assemblée générale extraordinaire des sociétés concernées, il n'a pas été procédé à une augmentation du capital de la société PAX, la société HOTEL NAPOLEON s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.

Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1er janvier 2025, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société HOTEL NAPOLEON depuis le 1er janvier 2025 jusqu'au 11 avril 2025 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société PAX et considérées comme accomplies par la société PAX depuis le 1er janvier 2025.

Pour avis formalités au RCS d'AJaccio.

N° 45

HOTEL NAPOLEON

Société par Actions
Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 39.637 euros
Siège social : 4, rue Lorenzo Vero
20000 Ajaccio
304 764 368 RCS Ajaccio

AVIS DE DISSOLUTION

La société HOTEL NAPOLEON a établi par acte sous signature privée en date du 19 février 2025 un projet de fusion avec la société PAX, société absorbée, société par actions simplifiée au capital de 2.516.640 euros, dont le siège social est lieu-dit Aspretto, RN 193, 20000 AJACCIO, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS 403 139 298.

Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 11 mars 2025 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 11 avril 2025. En application des dispositions de l'article L.236-11 du Code de commerce, la société PAX étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société HOTEL NAPOLEON depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du tribunal de commerce, la société HOTEL NAPOLEON s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.

Pour avis formalités au RCS d'AJaccio.

N° 46

SAN MICHELE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 4000 euros
Siège social : Cavallo Morto
Lieu-Dit Finocchio, 20169 Bonifacio

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bonifacio du 28/04/2025, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée
Dénomination : SAN MICHELE
Siège : Cavallo Morto, Lieu-Dit Finocchio, 20169 Bonifacio

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 4000 euros

Objet : Restauration sur place ou à emporter, pizzeria, snack, glacier, ventes de boissons alcoolisées uniquement en accompagnement de repas

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : MERCIER Sébastien, demeurant Cavallo Morto, Finocchio, 20169 Bonifacio

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AJaccio.

Pour avis,
Le Président.

**POUR ACCELERER VOS DEMARCHES
PAIEMENT
PAR CARTE BANCAIRE**



SUR PLACE OU PAR TELEPHONE

N° 47

FORTUNE

Société par Actions Simplifiée
En liquidation
Au capital de 20.000 euros
Siège social : Rue Laurent Cardinali
Bâtiment C, Les Palmiers
20090 Ajaccio
Siège de liquidation :
Rue Laurent Cardinali,
Bâtiment C, Les Palmiers
20090 Ajaccio
948 000 153 RCS Ajaccio

L'A.G.O. réunie le 31/12/2024 au Rue Laurent Cardinali, Bâtiment C, Les Palmiers, 20090 AJACCIO a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Laurent, René SILVANI demeurant Chapelle Des Grecs, 40, Cours Lucien Bonaparte, 20000 AJACCIO, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce d'AJACCIO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur.

Unità Teatrale Don Cherottu épisode 2

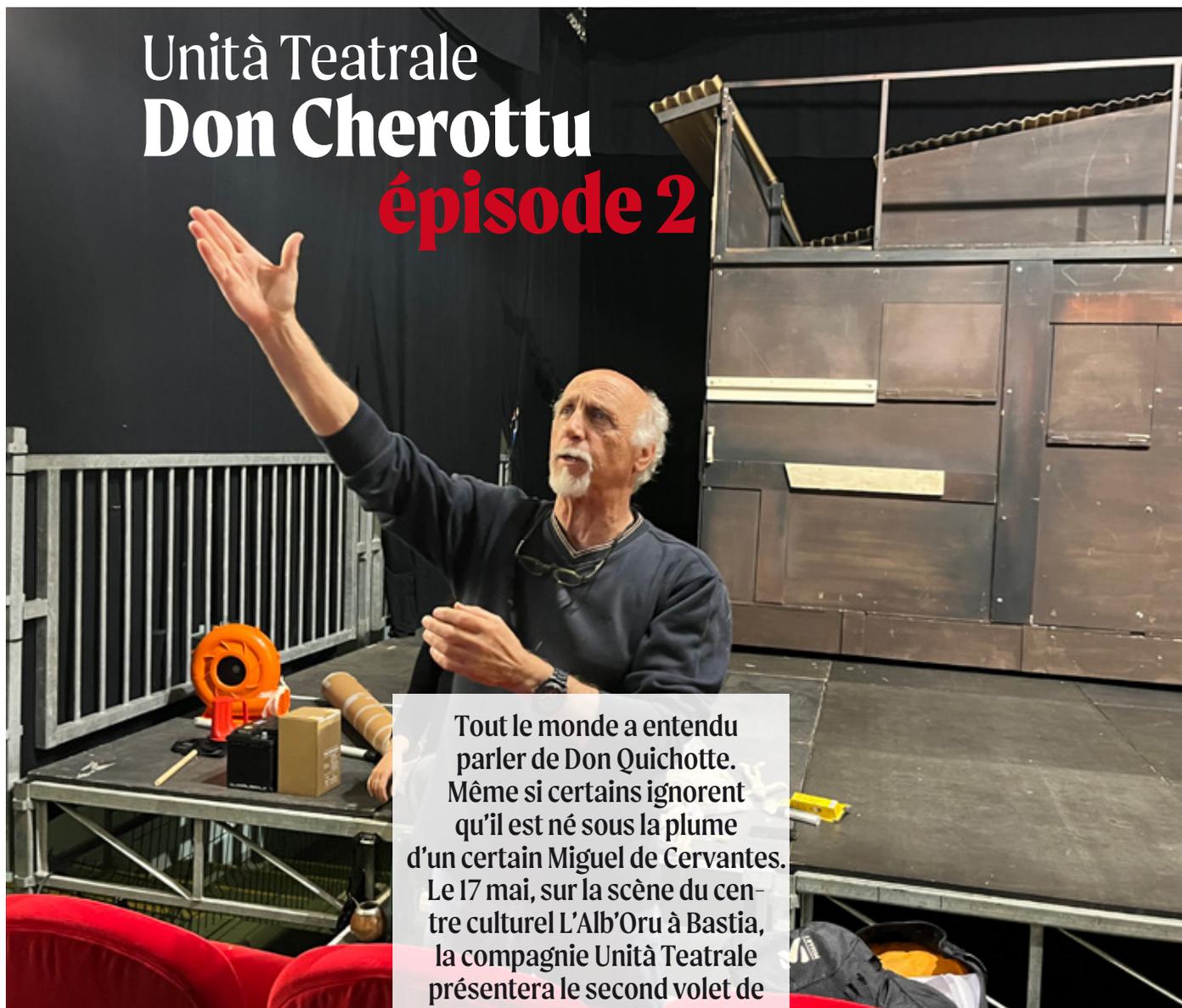


Photo Christophe Giudicelli

Tout le monde a entendu parler de Don Quichotte. Même si certains ignorent qu'il est né sous la plume d'un certain Miguel de Cervantes. Le 17 mai, sur la scène du centre culturel L'Alb'Oru à Bastia, la compagnie Unità Teatrale présentera le second volet de *Don Cherottu*. Une adaptation en langue corse du roman de Cervantes par le metteur en scène Jean-Pierre Lanfranchi, qui souhaite faire voyager le spectateur dans l'imaginaire du père de Don Quichotte.

«**Du** dire au faire, la distance est si grande», et pourtant cette phrase de Miguel de Cervantes, l'auteur de *Don Quichotte*, n'a pas fait peur au metteur en scène Jean-Pierre Lanfranchi. Sa compagnie, Unità Teatrale, présentera le 17 mai prochain sur les planches du centre culturel L'Alb'Oru à Bastia le deuxième volet de *Don Cherottu*. Un triptyque théâtral débuté en 2024 et qui trouvera son épilogue en 2026. Trois pièces pour s'attaquer à ce monument de la littérature espagnole qui fait désormais partie du patrimoine commun de l'humanité. «*C'est une œuvre importante, nous avons voulu faire ça en plusieurs épisodes pour des questions de temps, de matériel, pour que cela tienne la route*», explique Jean-Pierre Lanfranchi, qui s'impose «*une obligation de création*». «*On connaît Don Quichotte, mais pas forcément Cervantes et peu de personnes ont réellement lu le roman. Il faut aussi se plonger dans une écriture ancienne.*» Et le morceau n'est pas petit : plus de 1000 pages, 2 tomes et 126 chapitres qui narrent les aventures de Don Quichotte de la Manche (ici, Don Cherottu, interprété par Michel Scotto di Carlo) et de son écuyer Sancho Pan-

za (alias Sancho la pansa, incarné par Aurélien Gabrielli). Au fil du roman, le chevalier Don Quichotte de la Manche vogue d'histoire *en rencontre. Pas question ici, pour le spectateur, de se retrouver dans

un copié-collé du roman de Cervantes. Une histoire de toute manière impossible à faire rentrer intégralement dans trois pièces d'une heure et demie, au grand dam des amateurs de formats très longs, s'il en reste. Et comme pour le premier volet, Jean-Pierre Lanfranchi a dû faire des choix pour préserver la dramaturgie mais aussi approfondir certains points de cette œuvre. Le parti-pris du metteur en scène a été de piocher dans le texte de Cervantes ce qui peut faire écho à notre monde moderne : «*Il y a plein d'aventures, j'essaie de choisir celles qui nous parlent d'aujourd'hui, mais d'autres histoires sont plus théâtrales. On retrouve des histoires d'amour, de suicide, d'injustice.*» Mais il précise avoir surtout voulu montrer les dérives du personnage principal, porté par un esprit de lutte contre l'injustice sous toutes ses formes. «*On dit que Don Quichotte est fou, mais il vit dans un dogme de chevalier errant. Il est à côté de la réalité.*» Le comédien Daniel Delorme, qui interprète pour l'oc-



Photo Mathieu Aïme

casion plusieurs personnages, y voit pour sa part un parallèle avec l'intelligence artificielle et la génération de fausses images et vidéos ou les fake news : « *Don Quichotte ne cherche pas à comprendre si c'est réel ou pas. Il le combat!* » Jean-Pierre Lanfranchi rebondit : « *Nous ne sommes pas dans des personnages psychologiques. Nous sommes dans la réaction. Il veut remettre de l'ordre dans le monde, mais cela ne fonctionne pas* ». Cela dit, fait-il observer, « *Notre Don Cherottu est sans conteste un homme qui échoue et, pourtant, il fait progresser ceux qui tentent de rentrer dans son univers. Les questionnements qu'il suggère sont ceux, fondamentaux, que tout être humain devrait avoir à l'esprit* ». Aussi, ce second volet de *Don Cherottu* voit apparaître un certain changement chez les personnages, notamment Sancho Panza. « *Il est très cartésien, mais il commence à réfléchir, il a plus de missions* » note Aurélien Gabrielli. Pour Michel Scotto di Carlo « *Sancho Panza commence à s'apercevoir de la vérité* ». Les deux acteurs princi-

aux voient ce second volet comme une toute nouvelle pièce, et pas comme une simple continuité, même si l'histoire poursuit évidemment son cours.

Dans son adaptation, le metteur en scène, qui interprète lui-même le rôle de l'écrivain a tenu aussi à replacer Cervantes au centre du récit car « *Don Quichotte est une œuvre importante dont les personnages ont dépassé l'imaginaire de l'écrivain* ».

Une mise en abîme qui permet de plonger plus en profondeur dans le discours de Cervantes, de comprendre les intentions d'un écrivain né au XVI^e siècle et de s'interroger sur la frontière entre le réel et l'imaginaire mais aussi la notion de « point de vue » selon notre place dans l'espace. Une invitation à la réflexion sur la perception que nous pouvons nous faire du monde. Le tout marqué par la patte de Jean-Pierre Lanfranchi, un théâtre corporel, qui intègre également des automates, des marionnettes et de la vidéo. ■ **Christophe GIUDICELLI**

« Notre Don Cherottu est sans conteste un homme qui échoue et, pourtant, il fait progresser ceux qui tentent de rentrer dans son univers. Les questionnements qu'il suggère sont ceux, fondamentaux, que tout être humain devrait avoir à l'esprit »



PATRIMOINE

Le Musée de la Corse ouvre ses réserves au public

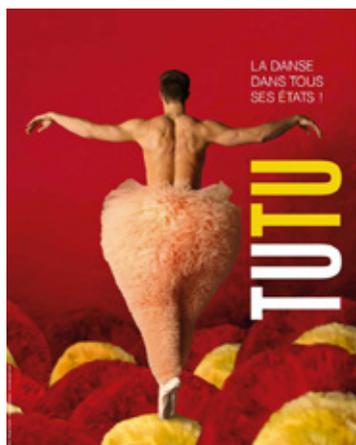
Les réserves, qui concentrent en moyenne près de 95 % des collections d'un musée, sont souvent saturées et généralement fermées au public. Créé en 2011 à l'initiative du Centre international pour la conservation et la restauration des biens culturels (Iccrom), le programme Re-Org s'adresse aux musées désireux de réorganiser leurs réserves et a été utilisé avec succès dans de nombreux pays. Des comités se sont même créés au sein de plusieurs zones géographiques dans lesquelles le programme a été appliqué par un nombre conséquent de musées: Chili, Nigeria, Canada, Belgique, Europe du Sud-Est, etc. En 2021, la Catalogne et la région italienne d'Emilie-Romagne lançaient à leur tour leurs programmes Re-Org avec toute une série de sessions de formations destinées aux professionnels de musées, qui ont permis à ces régions d'appliquer, à l'échelle de leur territoire, les préceptes de l'Iccrom en matière d'optimisation de l'espace des réserves et de conservation préventive. Puis en 2022, la Direction du patrimoine de la Collectivité de Corse, a pris contact avec l'Iccrom afin d'organiser au Musée de la Corse une formation Re-Org qui s'est déroulée en octobre 2024. L'objectif était d'optimiser l'espace, de favoriser la conservation des objets et également de pouvoir envisager une ouverture des réserves au grand public. Désormais, la circulation dans les espaces est adaptée pour recevoir des visiteurs dans une partie d'entre elles

et leur permettre de découvrir ainsi les coulisses du musée, où sont conservées quelque 15 000 objets et œuvres mais aussi de comprendre le fonctionnement des réserves et leur rôle central. Une visite sera à l'avenir proposée chaque premier vendredi du mois à 14 h.

Le 2 mai 2025, 14h. Musée de la Corse, Corte.  04 95 45 25 45 & www.museudiacorsica.corsica

DANSE Tutu

Philippe Lafeuille a découvert la danse en assistant à un spectacle de Maurice Béjart. Une révélation qui l'incite à se former à l'Académie Solange Golovine, à Paris d'où sont issues plusieurs étoiles de la danse, puis à entreprendre une carrière professionnelle très éclectique, travaillant aussi bien avec Madonna que



Rudolf Noureiev. Danseur, chorégraphe, il fonde en 1994 la compagnie de danse et de théâtre Chicos Mambo suite à sa rencontre, à Barcelone, avec deux danseurs, un catalan et un vénézuélien, avec lesquels il a en commun un sens aigu de la dérision. Dès leur premier spectacle, les Chicos Mambo connaissent un rapide succès en Espagne et en France. Mais c'est avec leur deuxième spectacle, *Méli-Mélo*, créé en 1998, qu'ils accèdent à une renommée internationale. En 2014, pour les 20 ans de la compagnie, Philippe Lafeuille imagine *Tutu*, un spectacle pluridisciplinaire et loufoque avec six interprètes à la fois comédiens et danseurs qui, en vingt tableaux, revisitent les incontournables de la danse: ballet classique, ballet contemporain, danse de salon, danse sportive et rythmique, danse acrobatique. Entre humour et virtuosité, dérision et poésie, piqués sur pointes et postures de haka, effets de muscles et froufrous de tulle, ces drôles de danseurs interprètent plus de 40 personnages. Le tout dans une débauche de costumes et de perruques. De la danse pour rire sans retenue, mais avec des pros qui ne plaisantent jamais avec la technique.

Le 7 mai 2025, 20 h 30. Théâtre L'Empire, Ajaccio.

 04 95 50 40 80 & www.empire.corsica

THÉÂTRE Secret de famille

Depuis des années, avec son ami Sylvain, Pierre écrit des chansons, pour les autres. Et beaucoup sont devenues des succès populaires voire ont obtenu des disques d'or. Divorcé d'Edwige, dont il est toujours amoureux, il a élevé tout seul leur fils unique, Quentin. Celui-ci veut épouser Clémence,

une jeune femme superbe, dont il est follement épris. Tout semble donc se passer au mieux pour Pierre: une belle notoriété professionnelle qui lui vaut d'être sollicité par les plus grands noms de la chanson, un fils promis à un bel avenir et dont il est fier; et à présent une future belle-fille adorable et très affectueuse. Peut-être un peu trop, d'ailleurs. Car il y a tout de même un problème et non des moindres. En effet, la belle Clémence n'est pas du tout pressée d'épouser Quentin. Et pour cause: ce n'est pas de lui qu'elle est amoureuse... mais de son père! Elle n'hésite d'ailleurs pas à lui faire une déclaration et à se montrer entreprenante. Pour se sortir de cette situation inconfortable et potentiellement explosive, Pierre va devoir compter sur la complicité involontaire de Sylvain. Ce qui ne l'empêchera pas de vivre un véritable enfer, d'autant que pour couronner le tout, Edwige choisit ce moment pour se mettre au milieu et apporter son grain de sel...

Ou de poivre.

Le 3 mai 2025, 21 h. Théâtre de Propriano.

 04 95 76 70 00 & theatredepropriano.com



carnets de bord

par Béatrice HOUCARD

Ily a trente ans

Ce n'est pas faire offense à Laurent Wauquiez et Bruno Retailleau, qui se disputent avant le 17 mai la présidence de leur parti, Les Républicains [LR], que de dire que la bonne vieille politique nous manque. Pas plus qu'aux socialistes, qui se battent à coup de «contributions générales» [leur sport favori depuis François Mitterrand], pour départager en juin le premier secrétaire sortant, Olivier Faure, et son challenger, Nicolas Mayer-Rossignol, avec Boris Vallaud pour arbitre.

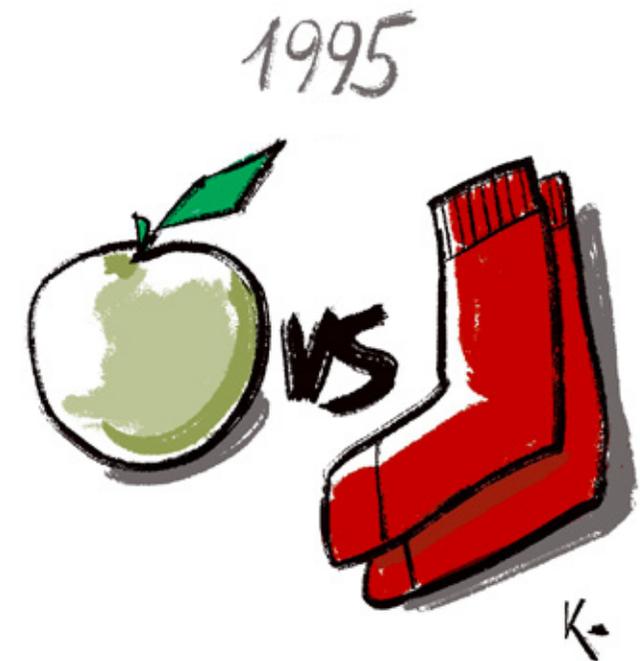
On ne va pas jouer au détestable jeu du «c'était mieux avant». Mais, bon, tout de même... La prise de pouvoir par François Mitterrand au Congrès d'Épinay en 1971, c'était quelque chose! Le duel Rocard-Mauroy au congrès de Metz [1979] aussi. Sans oublier l'inoubliable congrès de Rennes [1990] où le degré de haine entre les partisans de Laurent Fabius et ceux de Lionel Jospin dépassa tout ce que j'ai pu observer par la suite. À Metz, la phrase historique fut prononcée par Fabius, envoyé au front par Mitterrand: «*Entre le plan et le marché, il y a le socialisme!*» À Rennes, il fallait trancher entre «parti de militants» et «parti de supporters». Bref, on réfléchissait sans se préoccuper de ce qu'en diraient les réseaux sociaux, et pour cause.

À droite, les grands duels n'ont pas manqué non plus, pour le meilleur et pour le pire: le plus récent opposa François Fillon et Jean-François Copé en 2012. Le parti s'appelait alors l'UMP, Copé l'emporta dans la plus grande confusion puis Fillon fut choisi comme candidat à la présidentielle de 2017, avant de perdre, pour ne jamais s'en remettre.

LES SONDAGES NE SONT PAS DES PRÉVISIONS

On peut remonter encore plus loin en arrière, il y a pile trente ans: le 23 avril 1995, Jacques Chirac devançait Édouard Balladur au premier tour de l'élection présidentielle avant de devenir le 7 mai président de la République, après une incroyable campagne et des rebondissements en tout genre. Avec une morale à cette fable du lièvre et de la tortue: les sondages ne sont jamais des prévisions mais seulement le thermomètre d'un moment.

On pourra revoir, le 11 mai sur LCP, un documentaire qui



raconte cette campagne entre les deux faux «amis de trente ans». Beaucoup de choses frappent dans ce documentaire: d'abord, le côté quasi exclusivement masculin de l'époque. Ensuite, le casting! Chirac pourfend la «*fracture sociale*» avec Jean-Louis Debré, Philippe Séguin [qui, en meeting, éparpille la campagne Balladur façon puzzle], Alain Juppé, Alain Madelin. Édouard Balladur, lui, mène campagne avec Nicolas Sarkozy [qui répétait aux journalistes que son champion serait peut-être élu dès le premier tour!], Charles Pasqua et Simone Veil. Dans le camp adverse, comme on dit au football, Lionel Jospin [qui sortira en tête du premier tour] est entouré des «éléphants» du parti mais aussi des jeunes, de Martine Aubry à Dominique Strauss-Kahn. Que des poids lourds ou qui allaient le devenir. Avec du talent, des arguments, de la compétence. Comme on dit aussi en sport: des deux côtés, il y avait du niveau.

Alors non, décidément, on ne fera pas offense à Laurent Wauquiez, qui veut envoyer les OQTF à St Pierre et Miquelon, et à Bruno Retailleau, qui mise tout sur ses propos contre l'insécurité, quitte à faire toujours trop; ni à Olivier Faure et Nicolas Mayer-Rossignol, qui devront dire à quelle distance de Jean-Luc Mélenchon ils veulent se tenir aux prochaines élections. Mais leurs campagnes respectives, si elles dopent le nombre d'adhérents [122 000 pour LR, autour de 50 000 pour le PS] n'intéressent plus grand monde au-delà des militants. Et encore: sur les 16 000 adhérents revendiqués des Écologistes, seulement 6 700 ont voté mi-avril pour reconduire Marine Tondelier à leur tête...

Tout cela manque d'idées, de souffle et de charisme. Certes, les leaders du passé n'étaient pas tous Churchill ou de Gaulle. Certes, l'époque a changé. Elle est plus rude, plus difficile à comprendre, les politiques sont plus difficiles à mener, la complexité loge à tous les étages et le mot «guerre» ne renvoie plus seulement au passé. Mais qu'ont-ils à nous dire, tous ces candidats, sur les nouveaux équilibres du monde? Sur la guerre commerciale qui rôde? Sur Donald Trump? Sur la Chine? Sur la perte d'influence de l'Europe? Sur la crise démographique qui menace? Pour l'instant, on n'entend rien, on ne voit rien, ou pas grand-chose. Pourtant, on ne croit pas être devenu sourd ni aveugle ■

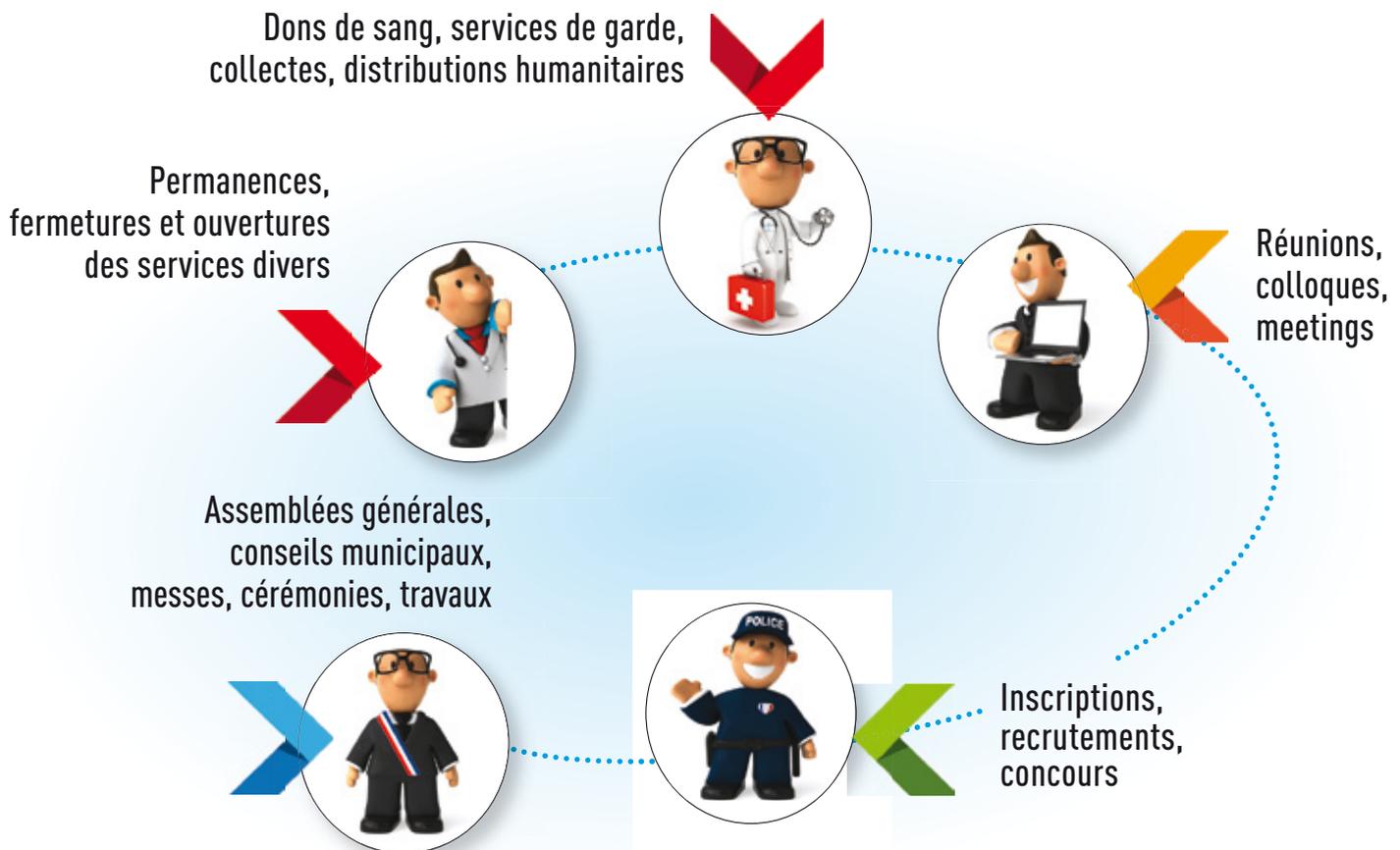
POUR ANNONCER GRATUITEMENT
LES **RENDEZ-VOUS**
DE VOS ASSOCIATIONS
ET COMMUNES



**SERVICE
GRATUIT**

www.icn.corsica/publier-une-info

L'agenda en ligne de votre commune ou de votre association



POUR COMMUNIQUER DANS L'AGENDA DE MA COMMUNE

JE ME RENDS SUR

www.icn.corsica/publier-une-info

